

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR TIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

ditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

rmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

diologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

tique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

éducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

ntaire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

Réclamation : contact@mupras.com

Prise en charge : pec@mupras.com

Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données caractére personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com



Déclaration de Maladie

Nº M21- 0015564

H.Q.P.N

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent(e)

Matricule : 2088 Société : RAM (91,160)

Actif Pensionné(e) Autre : Conjoint

Nom & Prénom : ZENASNI Mohammed

Date de naissance : 09/106/1944

Adresse : 193 Bd Ghandi CASABLANCA

Tél. : 052225 Total des frais engagés : Dhs

Cadre réservé au Médecin

Dr. EL KHAD...
Gynécologue - Obstétricienne
Résidence Al Mawlid 2 - Rue Ibnou Katia
ESC B1er Etage N° 20 Maârif Extérieur
Tél : 05 22 99 67 74 - Casablanca
Urgence : 06 62 74 77 73

Autorisation CNDP N° : AA-215 / 2019

Cachet du médecin :

Date de consultation : / /

Nom et prénom du malade : ZENASNI Rabih Age:

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : Nos deux jumeaux Dr + enfant kenza

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Le : / /

Signature de l'adhérent(e) :

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
Dr. Ahmed Hay Bala, Alie Benhassi 1995/Seau 34 / 0522397 0522397	15/10/21	345,50

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
Dr. BENI - N.Y. Laboratoire de Pathologie Biologique Av. Bourguiba n° 10 - 2ème Etage Tunisie - Casablanca 7-BS 48-Fax 0522 77 25 91	18/10/21		300 DH

AUXILIAIRES MEDICAUX

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				COEFFICIENT DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION

O.D.F
PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

H	
25533412	21433552
00000000	00000000

A circular diagram showing eight numbered circles (1 through 8) arranged around a central point labeled H. The numbers are distributed as follows: top (1), top-right (2), right (3), bottom-right (4), bottom (5), bottom-left (6), left (7), and top-left (8). Arrows at the top, bottom, and right sides indicate a clockwise direction.

[Création, remont, adjonction]

Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

**Docteur EL KHADIME Amina
Ep. Belmejdoub**
Spécialiste en Gynécologie - Obstétrique
Lauréate de la Faculté de Médecine
de STRASBOURG (France)



Gynécologie
Obstétrique

الدكتورة الخديم آمنة
اختصاصية في أمراض النساء والتوليد
خريجة كلية الطب
سترابورغ (فرنسا)
Ahmed El HAJI
Casablanca, le 15/06/2011

- Chirurgie Gynécologique
 - Accouchement
 - Echographie
 - Médecine foetale
 - Sénologie
 - Stérilité du couple
 - Coelioscopie
 - Hysteroscopie
 - Colposcopie

345, 56

$\eta = \text{Zeitfunktion}$

2x 1 i S.V no j

Safraule mme

109, 00
Dr EL KHADDOUKI
nécologue - Obstétricienne
dénée Al Mawlid 2 - Rue Ibnou Katr
B 1er Etage 20 Maârif Extérieur
- 05 22 77 74 - Casablanca
109, 00
Dr EL KHADDOUKI
nécologue - Obstétricienne
dénée Al Mawlid 2 - Rue Ibnou Katr
B 1er Etage 20 Maârif Extérieur
- 05 22 77 74 - Casablanca

إقامة المولد 2 زنقة ابن كثير - العمارة ب الطابق 1 رقم 20 - الدار البيضاء

Résidence AL Mawlid 2 Rue Ibn Katir - Esc B, 1er étage N°20 - Casablanca - E-mail : aelkhadime@gmail.com

Tél.: 05 22.99.67.74 - 0522 98 77 39

Consultation sur Rendez-vous - Urgence : 0662 74 77 73

Date de l'examen : 22.10.2021

NOM: ZENASNI RABIHA

Date de naissance ou Age : 73 ANS

Médecin traitant :

Date des dernières règles : ✓

Nbre d'enfants : 4

Ménopause : Oui Non

Traitement hormonal (traitement de la ménopause) Oui ...

ATCD personnel du maladie du sein : R.A.S

ATCD FM de cancer du sein : Non Oui

Degré de parentés : Tante MAT

Cousine MAT

Mammographie antérieure : non oui date : 2017

Réserve aux médecins

Clinique : Nodule Autre :

Mastodynies

Ecoulement

Mammo remarque

Fin du traitement / /

LABORATOIRE DE PATHOLOGIE BOURGOGNE

Dr. BENKIRAN Leïla ICE 001689609000045

14, bd Ain Taoujte, N°18, 2ème étage. Bourgogne
Tél : 02278548 Fax : 02278564

Patente 35615070 IF28823881

FACTURE

N° : 2110181113
Du : 18/10/2021

Nom patient : Mme ZENASNI RABIHA

Examens	Cotation(P)	Prix Dhs
FROTTIS MONOCOUCHE	290	300,00
Total		300,00

Arrêtée la présente facture à la somme de :
TROIS CENT DIRHAMS



مختبر تشريح الخلايا والأنسجة بوركون LABORATOIRE DE PATHOLOGIE BOURGOGNE

Dr. Leïla BENKIRAN

Nom et prénom : Mme ZENASNI RABIHA

Age : 73 ans

Prescripteur : Dr. EL KHADIME AMINA

N° Anapath : 2110181113

Date réception : 18/10/2021

Nature du prélèvement : frottis cervicovaginal en monocouche

Renseignements cliniques : DDR : à 53 ans.

Casablanca, le 22/10/2021

COMPTE RENDU ANATOMOPATHOLOGIQUE

TECHNIQUE MONOCOUCHE :

Qualité du frottis : optimale.

Diagnostic descriptif :

1) Evaluation hormonale :

Ménopause de type mixte.

2) Microbiologie :

Inflammation modérée avec polynucléaires plus ou moins altérés sans agent mycélien ou parasitaire identifiable.

3) Modifications réactionnelles :

Méタplasie malpighienne mature. Noyaux de cellules intermédiaires parfois un peu gros et dystrophiques à 2 fois la normale, sans modification du rapport nucléocytoplasmique. Cellules vacuolaires.

4) Cellules pavimenteuses :

Superficielles, intermédiaires, et parabasales normales ou dystrophiques.

5) Cellules glandulaires :

Présence de cellules glandulaires endocervicales de morphologie régulière.

CONCLUSION :

Frottis cervical jonctionnel, modérément inflammatoire, sans signe de dysplasie ou de néoplasie.

Dr Benkiran Leïla